



# Courrier U.F.I.C.T.

**Bulletin d'information du Bureau de l'Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de maîtrise et Délégués médicaux - N°193 - AVRIL 2009**

**L'Édito**

## LE 1<sup>ER</sup> MAI NOUS SERONS TOUS DANS LA RUE !



Après les très fortes mobilisations des 29 janvier et 19 mars, le 1<sup>er</sup> mai, à l'appel des 8 organisations syndicales, sera un nouveau rendez-vous de luttes pour tout le monde du travail, quelle que soit la catégorie.

La réussite du 1<sup>er</sup> mai sera décisive quant à la décision d'une nouvelle journée d'actions interprofessionnelle, nous n'avons pas d'autres choix.

Depuis le début janvier 2009, outre ces deux grandes journées, de multiples actions de grèves et de manifestations dans les entreprises, dans les régions, se sont déroulées.

Personne n'échappe aux mauvais coups portés par le patronat et par le gouvernement, hormis bien entendu les actionnaires et les dirigeants, notamment ceux du CAC 40. Ne voit-on pas ceux-là se distribuer des milliards d'euros. Ces entreprises ont versé 54.2 milliards à leurs actionnaires et de 1997 à 2007 les dividendes ont progressé de + 270 %, sans compter les stocks-options et autres bonus, les parachutes dorés ou les « golden hello ».

### UN TEL MEPRIS N'EST PAS SUPPORTABLE !

Car la crise a bon dos et partout l'exaspération grandit chaque jour dans notre pays. Cela explique pourquoi des millions de salariés se sont mobilisés. Demain, pour le 1<sup>er</sup> mai, nous devons être encore plus nombreux. C'est la seule garantie pour nous faire entendre et mettre ainsi les patrons et le gouvernement au pied du mur !

Nos catégories, techniciens, agents de maîtrise et cadres ne sont pas épargnés, bien au contraire.

Car au-delà de ce que vit chaque salarié dans l'entreprise, nous subissons de plein fouet toutes les formes de déréglementation.

Après les augmentations de salaires au mérite, l'annualisation du temps de travail, la forfaitisation, la mobilité et toutes les autres mesures expérimentées sur l'encadrement et désormais en voie d'application à toutes les autres catégories, le « Contrat de Travail à Objet Défini » voit le jour.

Si celui-ci ne trouve pas pour l'instant beaucoup « d'adeptes » du fait de la conjoncture, il est fort à parier qu'il sera appelé à être, dans l'avenir, un nouveau facteur de précarisation et de déréglementation du travail. Quelle belle disposition qui permettra la mise en place d'un CDD mais avec une durée incertaine en fonction de la réalisation d'un objet défini !

Voilà encore une disposition visant directement nos catégories qui peut se mettre en place sans grande difficulté, puisque c'est un Contrat de Travail conclu entre une direction et un demandeur d'emploi. Par les temps qui courent, on voit bien la marge de manœuvre du salarié face à une telle proposition.

Cela conforte l'idée que plus que jamais, nous avons besoin que des millions de salariés soient dans la rue le 1<sup>er</sup> mai et particulièrement les techniciens, agents de maîtrise et les cadres. C'est-à-dire ceux qui n'ont pas toujours l'occasion ou la possibilité de s'exprimer du fait des pressions et de la répression de la part des directions d'entreprise.

**POUR DEFENDRE NOS REVENDICATIONS, NOS DROITS, POUR NOUS FAIRE ENTENDRE, FAISONS DU 1<sup>ER</sup> MAI UN EVENEMENT EXCEPTIONNEL ET HISTORIQUE !**

**Au sommaire de ce numéro :**  
L'Édito — Compte rendu du bureau UFICT du 1<sup>er</sup> avril 2009 — Égalité professionnelle entre Hommes et Femmes.



Imprimé par nos soins :  
**FNIC CGT**  
263, rue de Paris - Case 429 -  
93514 MONTREUIL CEDEX  
Tél. 01.48.18.80.36  
Fax. 01.48.18.80.35  
<http://www.fnic@cgt.fr>  
E-mail : [fnic@cgt.fr](mailto:fnic@cgt.fr)  
Bimestriel : 2,74€  
Directeur de Publication :  
Maurice DEMUYNCK  
ISSN 0248-787x  
N° CPPAP : 0613506522

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU BUREAU DU COLLECTIF UFICT DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2009.



### » POINT SUR LE CEF DES 9 ET 10 MARS 2009.

**Bilan de l'appel du 19 mars 2009** : à cette date, beaucoup de mobilisations sont enregistrées. Il n'y a plus qu'à attendre le 19 mars pour en mesurer l'ampleur.

**Point sur la situation des entreprises** : état des lieux.

Total : au programme, suppressions d'emplois, fermetures d'installations, restructurations,...

Idem pour Faurécia Auchel.

Idem pour Arkema : malgré de bons résultats, des arrêts de site programmés.

... etc.

En fait, la crise a bon dos. Elle est utilisée pour justifier une réorganisation en profondeur de nos industries (faire du structurel).

**État de l'organisation** : environ 3000 FNI de retard. Vite, vous avez jusqu'à fin avril pour les payer. Il faut savoir que c'est sur le nombre de FNI qu'est calculé le nombre de délégués que nous aurons au 49e congrès.

**39 délégués dont 3 retraités. Qui y participe, selon quels critères de sélection ?**

Les critères utilisés sont : le nombre de syndiqués par région, par branche afin d'être plus représentatif de la FNIC.

Le 49e Congrès est important car la volonté est affichée entre autres de redéfinir le rôle des UD, des syndicats, pour quelle fédération à terme, y compris dans son mode de fonctionnement.

A ce sujet, un groupe de travail aux bornes de notre Fédération va se mettre en place en avril pour étudier le document d'orientation du 49e congrès. Une fois l'analyse du document réalisée, elle sera envoyée à l'ensemble des syndicats.

**Réfléchir à une activité internationale, sous quelle forme ?**

### » LA SUITE DU 19 MARS 2009.

**Ce qu'il faut savoir, c'est qu'une majorité d'organisations syndicales de la FNIC s'est prononcée pour faire une action avant le 1<sup>er</sup> mai 2009. L'information a été communiquée au CCN.**

Or, avant même que la CGT ne se réunisse au niveau confédéral pour en décider (le 1<sup>er</sup> avril), il est annoncé le lundi 30 mars 2009 qu'au niveau national les 8 organisations syndicales décident de la poursuite de l'action par un 1<sup>er</sup> mai d'ampleur.

Sur la forme, cela ne colle pas, puisqu'à la CGT une majorité est pour une action avant le 1<sup>er</sup> mai !

### » QUELQUES COMMENTAIRES DES MEMBRES DU BUREAU.

Les manifestations, c'est bien, mais maintenant il faut passer à la vitesse supérieure, à savoir des grèves pour arrêter les entreprises. L'objectif est de faire pression sur le gouvernement afin que nos revendications soient entendues et que des avancées substantielles en découlent.

Ce que nous constatons, c'est que le privé s'est montré « plus » le 19 mars que le 29 janvier, un signe fort qui doit nous motiver pour amplifier les actions.

Le gouvernement actuel n'est pas loin d'être une dictature avec un MEDEF de plus en plus arrogant. Ce qu'il faudrait c'est **UN MOUVEMENT DE GREVE MASSIF DUR ET DURABLE.**

Le décret annoncé par le gouvernement visant à agir sur les stocks-options et les rémunérations exceptionnelles des cadres dirigeants d'entreprise lorsque ces dernières ont reçu des aides publiques directes, c'est de la poudre aux yeux ! Ce que les salariés réclament, c'est une juste répartition des richesses produites afin de vivre et faire vivre leur famille de leur travail ni plus ni moins.

**Nous sommes à un véritable tournant, c'est maintenant que nous préparons la société de demain mais laquelle souhaitons-nous ? Et par conséquent, quel syndicalisme ?**

### » AVANCEMENT DU TRAVAIL ENVERS LES CORRESPONDANTS.

Floréal CANTERO de BlueStar Silicones participera au prochain bureau programmé le 29 avril 2009 ainsi que Robert LEFORT du SNICIC (le syndicat qui compte le plus de syndiqués à la FNIC).

Une liste de correspondants a été établie. Patrick Vaniscotte, Patrick Scieurca et Gentiane Thomas ont en charge de les contacter. Ils ont contacté ceux qu'ils avaient sur leur liste respective. A cette date, très peu de retour.

Patrick Vaniscotte se charge de préparer un modèle de courrier à leur envoyer et en cas de manque de réponses, de nouveaux documents leur seront envoyés notamment le compte rendu de cette réunion du bureau. A suivre et à poursuivre notre action pour renforcer notre collectif.

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU BUREAU DU COLLECTIF UFICT DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2009 (SUITE).



## ►► POINT SUR LES RETRAITES AGIRC-ARRCO.

Ce que nous devons savoir, c'est que le gouvernement veut remettre en cause les retraites complémentaires telles que nous les connaissons.

**Un élément de réflexion :** 2-3 % du bouclier fiscal suffirait à équilibrer le régime des retraites complémentaires. Voir dossier n°4 « Réforme retraite » de l'UGICT : (<http://www.ugict.cgt.fr>).

**Compte tenu des discussions animées sur ce sujet et les récentes mobilisations, le MEDEF gèle sa décision jusqu'en 2010. Et après ? Alors soyons prêts à agir contre la casse de ce système !**

**Notre action UFICT :** envoyer à l'ensemble des correspondants les dossiers de l'UGICT qui concernent les retraites.

## ►► PRÉPARATION DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE.

**La date à retenir : le 17 juin 2009.**

A cette date, il existe 35 accords de branche, 159 accords d'entreprises.

Pour la FNIC, il existe des accords chez L'Oréal, Michelin, SANOFI, ... Pour information, la CGT n'a pas signé celui de la branche de juin 2008. Un site très riche en information sur ce sujet : ORSE.

## ►► POUR RAPPEL, VOICI LES OBJECTIFS DE CETTE JOURNÉE D'ÉTUDES.

**Qu'est-ce qui a fait que nous en arrivions à mettre en évidence cette inégalité entre les hommes et les femmes ?**

Etat des lieux dans les branches de la FNIC, avec un focus sur la population ICTAM. Liste des accords dans nos industries et mise en exergue des points les plus importants, ce qu'il faut voir apparaître dans un accord visant à éradiquer les inégalités Hommes/Femmes en termes de rémunération, évolution de carrière, ...etc.



Les difficultés rencontrées à la mise en place de pratiques égalitaires : comment ? Pourquoi ? Quels remèdes ?

L'objectif final est de définir des indicateurs de suivi pour pallier à ces inégalités et de les mettre en place dans nos entreprises.

## ►► C'EST AU BUREAU DU 29 AVRIL 2009 QUE NOUS DEVRONS FINALISER LE TOUT, ALORS AU « BOULOT ».

Contactez Alain Remoiville de CIDECOS pour l'articulation de cette journée.

## ►► NOS PUBLICATIONS À VENIR.

Pour le Courrier Fédéral : courrier envoyé aux correspondants + journée d'études du 18 juin sur l'Égalité Professionnelle.

Pour la Voix des Industries Chimiques : article de Patrick Vaniscotte sur « la population ICTAM, une population cobaye ».

Pour le 4 pages UFICT : EDITO sur l'actualité, le compte rendu du bureau du 1<sup>er</sup> avril et un article sur la nécessité de maintenir les effectifs de nos industries et ce, malgré la crise.

## ►► QUESTIONS DIVERSES.

**Conférence de l'UFR du 12 au 15 mai à l'Île de Ré :** examen de la participation du Collectif UFICT.

## ►► CONCLUSION.

Nous comptons sur la présence de tous les membres du bureau pour faire progresser notre collectif. **Ont participé au Bureau :** Frédéric CHERASCO (première participation), Maurice DEMUYNCK, Laurent FRUTOSO, Patrick SCIURCA, Gentiane THOMAS, Patrick VANISCOTTE.

## ►► PROCHAINE RÉUNION DU BUREAU.

le mercredi 29 avril de 9h à 16h00.

### L'ordre du jour :

- ☞ Point sur les régimes de retraites ARRCO et AGIRC : (Non signature de la CGT de l'accord à la suite des négociations AGIRC-ARRCO).
- ☞ Invitation de l'UFICT à la Conférence Nationale de l'UFR. Préparation de l'intervention UFICT à cette conférence.

## ►► LES PROCHAINES DATES DES RÉUNIONS DU BUREAU DE L'UFICT :

- ☞ Le mercredi 27 mai 2009.
- ☞ Le mercredi 17 juin 2009.

## ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, LES INÉGALITÉS PERDURENT.



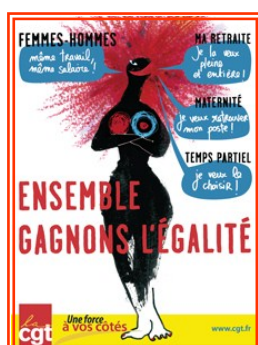
**Q**u'est devenue l'annonce selon laquelle toutes les entreprises devaient s'être engagées dans une démarche d'égalité professionnelle avant fin 2010 sous peine de sanctions financières ?

### Un projet de loi devait être élaboré l'été dernier, puis à l'automne...l'hiver est passé... toujours pas de projet !

La crise actuelle risque de faire passer au second plan la question de l'égalité professionnelle dans les entreprises.

La crise a bon dos ! Il est davantage question, aujourd'hui, de distribuer de l'argent aux entreprises sans aucune contrepartie sur l'emploi plutôt que de les sanctionner financièrement pour des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes.

Pourtant le malaise est bien présent. Un sondage réalisé par le CSA pour la HALDE, (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations), montre qu'un tiers des femmes actives ou retraitées a le sentiment d'avoir été victime de discriminations sur leur lieu de travail parce qu'elles sont femmes : « plafond de verre », écarts de salaires avec les hommes, carrières freinées pour cause de grossesse.



### Les inégalités salariales perdurent.

L'écart du taux horaire est de l'ordre de 20 %.

Cet écart s'accroît lorsqu'on s'élève dans la hiérarchie des salaires pour atteindre 30 % chez les cadres supérieurs.

« Si on compte uniquement sur l'évolution culturelle de la société, on mettra encore un siècle avant d'arriver à l'égalité salariale. Ce n'est pas une tendance naturelle. La loi est donc plus que nécessaire, mais encore faut-il qu'elle soit appliquée », analyse Rachel Silvera, maître de conférences à Paris-X et spécialiste des questions de ce genre.

Cette situation est d'autant plus anormale que les femmes sont, aujourd'hui, plus diplômées que les hommes selon l'une des toutes dernières études de l'Insee.

En 2007, 46 % des femmes étaient titulaires d'un baccalauréat, contre 41 % des hommes.

L'efficacité d'accords d'entreprises reste à vérifier.

Leur réel impact sur les situations inégalitaires se limite souvent au lyrisme de leur propos. Les actions concrètes peinent à être engagées.

Les principes d'égalité sont pourtant constitutionnels. Ils sont clairement inscrits dans le Code du travail.

Le respect de la loi doit être un préalable à toutes négociations.

La négociation doit permettre de créer des outils, des droits pour supprimer les discriminations.

### L'UFICT Chimie vous propose une journée d'études pour débattre ensemble du vécu de cette situation au sein de nos entreprises.

Nous pourrions y analyser les différents accords conclus et notamment ceux dans notre Fédération.

Nous dégagerons des pistes pour engager des actions.

### Cette journée d'études aura lieu le 17 juin 2009 prochain à la Fédération à Montreuil.

Nous vous invitons d'ici là, à nourrir le bureau UFICT de vos remarques, commentaires et questionnement afin d'en affiner la construction.



Pour un tourisme différent, social et solidaire !

[www.touristravacances.com](http://www.touristravacances.com)

Réservations 0890 567 567 (0,15 € la min.)

